

Paris, le 21 octobre 2025

Communiqué de presse

Le GHR alerte : La restauration s'enfonce plus encore dans la crise

Au terme du 3^e trimestre 2025, la **restauration traditionnelle** enregistre une nouvelle augmentation de près de **10 % des défaillances d'entreprises** par rapport au 3^e trimestre 2024, selon le cabinet Altares.

Cette hausse s'ajoute à celle déjà constatée le trimestre précédent : **+20 % de défaillances** de restaurants au 2^e trimestre 2025 par rapport à 2024.

Au total, le secteur compte **5 419 défaillances** depuis le début de l'année 2025, contre 4 957 sur les trois premiers trimestres de 2024, soit une hausse de **+9,3 %** sur neuf mois.

La situation est tout aussi critique pour les **débits de boissons**, avec une hausse de **9,6 % des défaillances** au 3^e trimestre 2025 par rapport à 2024, portant le total à **908 défaillances**, contre 850 en 2024 (+7 %).

*« Alors que 2024 avait déjà été une année très difficile pour le secteur, la restauration et les débits de boissons risquent de battre un **nouveau record de défaillances** », alerte Catherine Quérard, Présidente du GHR.*

Selon Altares, la **restauration rapide** montre un léger mieux, avec une **diminution de 5 % des défaillances** au 3^e trimestre 2025 par rapport à 2024.

*« Ces chiffres témoignent de choix opérés par les clients qui fréquentent moins les établissements de restauration traditionnelle et les débits de boissons. Ils y consomment également moins : **61 % des Français** ont réduit leur niveau de restauration, selon l'Insee. Cette tendance s'explique à la fois par la contraction du pouvoir d'achat et par une volonté d'épargne renforcée dans un contexte de crise politique et budgétaire. »*

Sur ce point, la **Banque de France** indique que le taux d'épargne des ménages a atteint **18,9 % du revenu disponible** au 2^e trimestre 2025, un niveau proche de celui observé lors de la crise COVID-19, alors que la consommation était restreinte par les mesures sanitaires.

*« La situation est d'autant plus préoccupante que **deux tiers des entreprises défaillantes sont liquidés** au terme de la procédure », rappelle la Présidente du GHR.*

Catherine Quérard demande au gouvernement et aux parlementaires « de donner aux Français et aux entreprises **la visibilité et la stabilité fiscale** qu'ils réclament ». Elle appelle également à **prendre des mesures d'économie structurelles** pour réduire le déficit plutôt que de « faire les poches des salariés ».

« La suppression de l'exonération fiscale des pourboires et la taxation des avantages accordés aux salariés, comme les titres-restaurants ou les chèques vacances, dans le projet de Loi de finances 2026, ne sont pas des mesures de nature à valoriser le travail ni à soutenir le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent ».

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le **GNI**, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le **SNRTC**, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le **SNRPO**, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR, présidé par Catherine Quérard, fédère à ce jour 15 000 établissements employant 180 000 salariés.

GHR -

_____ /

France